

À vélo tout est plus beau !

INFOS ... INFOS ... INFOS ... INFOS ... INFOS ...

MODIFICATION DE CALENDRIER :

Le club d'Orchies vous informe que la salle du restaurant scolaire d'Orchies n'étant pas disponible le 1^{er} avril, veille de la date initialement programmée pour sa randonnée, sur demande de la mairie, la **Printanière 2023 aura lieu le 16 avril** (1^{er} dimanche des vacances de Printemps).

PERMANENCES DU CODEP :

Nous vous recevrons à nouveau, lors des permanences qui se tiendront les 2^{ème} et 4^{ème} jeudi du mois de 18 à 19 heures, à notre nouveau bureau se situant au rez-de-chaussée de la Maison départementale du sport, 26 rue Denis Papin à Villeneuve d'Ascq.

VALIDITÉ DU CERTIFICAT MÉDICAL POUR 2023

- **Pour une licence en formule "Vélo Rando" :** Les certificats médicaux **datant de l'année 2018** ne sont plus valables.
- **Pour une licence en formule "Vélo Sport" :** Les certificats médicaux **datant de l'année 2020** ne sont plus valables.



Vous devrez donc demander à votre adhérent de vous fournir un nouveau certificat de moins de 12 mois.

ACCUEIL DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Notre commission nationale a pour but :

- 1 - **De permettre aux personnes** en situation de handicap de pratiquer le cyclotourisme au sein de nos clubs,
- 2 - **De permettre aux clubs** d'accueillir des personnes en situation d'handicap.

Pour cela, la commission est à votre disposition **pour vous accompagner**, dans cette démarche très enrichissante pour toutes et tous.

Coordonnées de contact : François Beaudouin, francois.beaudouin@ffvelo.fr - Tél : 06 07 50 24 73

Nous pouvons aussi nous déplacer et venir vous rencontrer dans votre club : n'hésitez pas à nous solliciter.

Enfin, depuis 2 ans, chaque mois, la revue "CYCLOTOURISME" est traduite en mode « accessible » pour les personnes mal ou non voyantes. Si vous souhaitez recevoir la revue dans ce mode accessible par mail chaque mois, merci d'envoyer un mail avec vos coordonnées à cette adresse : revue-accessible@ffvelo.fr

BONNE LECTURE...



BONNES FÊTES DE FIN D'ANNÉE

À vélo tout est plus beau !

APRES-MIDI FAMILIAL DE CYCLOTOURISME,



Club des Randonneurs Haubourdinois

Rendez- vous était pris le Samedi 24 Septembre à 15h pour notre Après-midi familial de cyclotourisme.

Après une matinée rythmée par les averses, quelle surprise et quel soulagement de voir le soleil nous rejoindre pour le départ de notre randonnée.

Nous étions 16 participants : 11 membres du club

pour accompagner 5 participants extérieurs dont Etienne 8 ans à qui nous avons remis un diplôme.

Nous avons parcouru 20km dans les environs d'Haubourdin, avec une pause goûter à mi-parcours.

La bonne humeur était au rendez-vous. Nous nous sommes quittés vers 18h après avoir partagé un pot de convivialité et sans oublier de donner rendez-vous pour l'année prochaine.



BONNES FÊTES DE FIN D'ANNÉE

À vélo tout est plus beau !

26 NOVEMBRE - ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CODEP59 A CONDÉ SUR L'ESCAUT

Bonne assemblée générale avec une participation des clubs permettant tout juste le quorum puisque, sur les 74 clubs que compte notre CoDep, seuls 36 clubs avaient répondu à notre invitation.

En ce qui concerne les personnalités, nous noterons la présence de Monsieur Grégory LELONG, Maire de Condé sur l'Escaut et de Léon PAYEN, représentant



Francis BOULAS, Président du CoReg des Hauts de France.



Après l'allocution d'accueil de monsieur le Maire, l'assemblée générale commença par le rapport moral présenté par Jean-Claude HENNEBICQ, Président du CoDep. Rapport complet qui met en avant la baisse des effectifs, le besoin pressant de renforcer nos équipes de bénévoles pour transmettre le savoir-faire et enfin, mettre en

avant le travail accompli par les différentes commissions composant le comité directeur dont les rapports d'activité furent exposés par chacun des responsables.

Effectifs ; constatation d'une baisse avec 2337 licenciés (2384 en 2021), dont 90 membres individuels et la non-ré-affiliation d'une association. Il faut néanmoins signaler 2 nouvelles affiliations, l'Association Cyclotouriste de Caudry et Baisieux à Vélo, à qui nous souhaitons la bienvenue.

Promotion – communication : outre la mise à disposition de matériel divers et varié pour aider à faire connaître nos clubs, la lettre électronique Echo'Dep donne l'information sur l'activité de notre CoDep.

Jeunesse : cette année, le CoDep compte 118 jeunes de moins de 18 ans, dont 78 sont inscrits dans l'une des 7 écoles françaises vélo. A noter les remarquables résultats de nos représentants au concours régional d'éducation routière.



Sport pour tous Familles : Le CoDep compte 315 féminines dans ses rangs. Le Comité a organisé cet été 2 sorties d'une journée pour les dames qui ont répondu favorablement à l'invitation lancée personnellement à l'ensemble des féminines. La 13ème édition de « Pédaler au féminin », a été organisée avec le concours des Cyclos Randonneurs du Douaisis. L'année prochaine c'est le club d'Anstaing qui accueillera la 14ème édition.

BONNES FÊTES DE FIN D'ANNÉE

À vélo tout est plus beau !

Cette année, la concentration départementale s'est déroulée à l'Abbaye de Vaucelles sous un soleil radieux avec le concours du club de Fontaine au Pire. En 2023 nous vous accueillerons à Lewarde. Nous espérons que « l'après-midi de cyclotourisme en famille » trouvera parmi vous de nouveaux organisateurs. Vous n'étiez que 3 clubs à proposer cette action à votre calendrier; c'est pourtant un moyen, comme la « Convention de Pré accueil » de vous faire connaître et d'enregistrer de nouvelles adhésions.

Sport – Santé : nous n'avons pas réussi à mettre en place des Initiations aux Gestes de Premiers Secours (IGPS). En 2023, nous espérons intensifier ces stages gratuits, si nous avons des candidats: le délégué départemental sécurité est à votre écoute.

Tourisme : le tourisme à vélo tient toujours une place importante dans la vie du CoDep. La convention pour la surveillance du « réseau points nœuds Vallée de la Lys Monts de Flandre » a été reconduite par le Conseil Départemental et les clubs locaux ont été sollicités pour cette mission. 2 vélo-routes ont également été ajoutées à la surveillance des circuits inscrits au Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPIR). En 2023, le « réseau points nœuds de l'Avesnois » (1200 km) devrait nous être confié.



VTT et développement durable : le délégué départemental peut vous aider à propager la bonne parole auprès de vos adhérents et à abandonner définitivement l'utilisation du gobelet jetable.

Formation : plusieurs stages ont été programmés cette année : animateur, initiateur, GPS/orientation, mécanique de terrain. Ces ateliers gratuits sont animés par l'équipe de formation. Elle est à votre écoute pour en élargir la programmation.



Finances : Cette année, le Département a de nouveau apporté son aide financière, aussi bien pour notre fonctionnement que pour nos investissements, ce qui a contribué à la réalisation des projets annoncés à notre dernière assemblée générale.

Après la présentation du compte d'exploitation de la saison écoulée, il a été donné lecture du rapport des censeurs aux comptes, rapport qui confirme le bon état des finances, la justesse la bonne tenue des comptes et donne quitus de la gestion financière du CoDep.

Remise des différentes récompenses :

La médaille de Bronze de la Jeunesse, Sport et Engagement Associatif a été décerné à Fabrice DEBISCHOPPE (à droite sur la photo), licencié à l'UCLD Deûlémont et remise par Jean-Claude HENNEBICQ. La médaille de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif est destinée à récompenser les personnes qui se sont distinguées d'une manière particulièrement honorable auprès d'activités associatives, au service de l'intérêt général.



BONNES FÊTES DE FIN D'ANNÉE

À vélo tout est plus beau !

Le mérite fédéral a récompensé, à la demande d'un membre de leur club, pour leurs actions, LOIRE FABIEN (UCLN Dunkerque), ROOSEBEKE STEPHANE (UCLN Dunkerque), VANTOUROUT EDMOND (Cyclo Chapellois), MEURISSE PIERRE (Cyclo Chapellois), RATON DENIS (Vélo Club Faumontois), BAUDUIN CLAUDE (Cylo Club Orchies), DUTHOIT MICHELE (Rallye Clyclo Mouvaux), WEST DANIEL (Club Randonneurs Haubourdinois), NICODEME MICHEL (Avenir Elesmes), PETOUX PATRICK (CL Cyclo Touriste Fontaine) HANOT PAUL (CL Cyclo Touriste Fontaine).



Il a été procédé aux différents votes d'usage. Outre l'acceptation des différents rapports (moral, activité, financier et projet de budget 2023), 2 votes étaient à l'ordre du jour (élection de 2 membres pour compléter le comité ainsi que l'élection des censeurs aux comptes).

Résultat des votes :

Pour acter le quorum nécessaire à la validation des votes, le nombre de voix minimum à atteindre était de 112 voix. Au vu de la liste d'émargement, un total de 115 voix était réparti parmi les 36 clubs présents.

Élection au comité directeur : Après dépouillement, Carole PRESSEZ et Thierry LEMAIRE ont été élus à l'unanimité avec 115 voix.

Élection des censeurs aux comptes : avec chacun 115 voix, Jean-Marie PIETTE et Claude HAUSTRAETE ont donc été élus à l'unanimité.

Concernant les différents rapports, les résultats sont les suivants :

Rapport moral : 101 voix (4 non – 10 nul)
Rapport financier : 105 voix (0 non – 10 nul)

Rapport d'activité : 101 voix (4 non – 10 nul)
Projet de budget : 105 voix (0 non – 10 nul)

BONNES FÊTES DE FIN D'ANNÉE

À vélo tout est plus beau !



Savoir rouler à vélo à la fédération française de cyclotourisme

Le « Savoir rouler à vélo » c'est quoi ?

Le savoir rouler à vélo est un programme d'apprentissage du vélo mis en place par l'Etat réservé aux enfants de 6 à 11 ans afin qu'ils puissent acquérir les fondamentaux de base pour se déplacer seul à vélo dans leur quotidien. Les enfants vont découvrir les fondamentaux du code de la route qui s'applique aux vélos et les comportements appropriés au partage des espaces avec les autres usagers.

Le contenu du programme

Le programme d'un minimum de 10h se présente sous la forme de trois modules d'apprentissage :

- 1- **Savoir pédaler** : Maîtrise des fondamentaux du vélo au travers de l'équilibre, du pédalage, du pilotage
- 2- **Savoir circuler** : Transmission des connaissances liées à la sécurité routière en milieu sécurisé au travers des règles du code de la route et des comportements adaptés au partage de l'espace
- 3- **Savoir rouler à vélo** : Rouler en milieu réel de circulation et de partage des espaces avec les autres usagers.



Rien de nouveau, c'est le niveau « Qualifié » du Brevet d'Education Routière que l'on apprend dans les Ecoles Française de vélo ! Le petit plus du savoir-faire de la fédération, vous pouvez proposer une mini-randonnée avec un point particulier à découvrir et un goûter !

Le savoir-rouler c'est quand ?

Il peut se déployer dans tous les temps de vie de l'enfant.

1. Dans le temps scolaire au sein des écoles primaires et même au sein des collèges
2. Dans tous les temps périscolaires que l'on appelle « accueil collectif de mineurs » (ACM), centre de loisirs, séjours pour mineurs etc...
3. Dans le cadre des activités mises en places par les clubs,



Je valide le SRAV pour les jeunes de mon club ! Je peux organiser des sessions SRAV pour tous les jeunes, licenciés ou non lors de ma randonnée du club, la journée des associations, pour les jeunes de ma commune pendant les petites vacances scolaires etc...

BONNES FÊTES DE FIN D'ANNÉE

À vélo tout est plus beau !

Qui sont les intervenants du SRAV ?

Toutes les structures de la fédération peuvent être identifiées pour organiser le programme « SRAV ».

Les étapes sont les suivantes :

1. Identifier au moins un éducateur titulaire de la qualification requise (voir ci-dessous)
2. Lui demander de s'inscrire sur la plateforme « savoir rouler à vélo » mis en place par le ministère des sports. <https://savoirroulervelo.fr/intervenant/> à l'aide d'un mail et d'un mot de passe.
3. Le référent « SRAV » de la fédération procède à la validation de l'intervenant.

L'intervenant doit être titulaire d'une des qualifications suivantes :

Interventions bénévoles, diplôme FF vélo :

1. animateur club + une formation spécifique « SRAV » Fiche 10 du référentiel de formation
2. Initiateur fédéral
3. Moniteur fédéral
4. Initiateur Mobilité à vélo délivré par la FFvélo uniquement

Intervention contre rémunération obligation d'avoir une carte d'éducateur sportif délivrée par le site <https://eaps.sports.gouv.fr/> et d'un des diplômes suivants :

1. BPJEPS « Activités du cyclisme »
2. BEESAC
3. BEES Cyclisme,
4. DEJEPS Cyclisme, VTT
5. Titulaire du CQP « animateur mobilité à vélo »
6. Tout autre diplôme permettant l'encadrement des activités du cyclisme à titre professionnel inscrit sur l'annexe II du L212-1 du code du sport.



Les intervenants SRAV peuvent avoir « des assistants », sans obligation de diplômes, ils doivent être déclarés comme « adulte expérimenté » dans leur espace licence. Ils exercent sous la responsabilité de l'intervenant déclaré et en présence de celui-ci.

Comment mettre en place des interventions ?

La mise en place des actions SRAV par une structure repose sur la seule volonté de celle-ci de s'engager dans le dispositif.

Une action SRAV peut naître de :

1. La volonté d'une école primaire ou d'un collège,
2. La volonté d'une collectivité territoriale,
3. La volonté du club, du CoDep ou du CoReg de développer le « SRAV » dans le cadre des activités fédérales.

BONNES FÊTES DE FIN D'ANNÉE

À vélo tout est plus beau !

La structure qui va mettre en place l'action doit identifier l'ensemble de ses besoins :

1. Intervenant (s) déclaré(s)
2. Assistants éventuels pour la mise en œuvre
3. Pédagogiques : livrets pédagogique pour les enfants, documents support, impressions des attestations
4. Techniques : Vélos, casques, boîte à outils, kit Education routière (plots, barres, panneaux signalisation...)
5. Temps disponible
6. Financiers

L'intervenant :

1. Déclare son intervention sur le site « Savoir rouler à vélo »,
2. Fait l'ensemble de son intervention,
3. Imprime les attestations ou demande à la fédération de les imprimer pour lui.

Quels sont les outils disponibles ?

La fédération met à votre disposition un certain nombre d'outils pour accompagner la mise en place de l'action :

1. Un classeur est disponible pour les éducateurs, il recense les fiches pédagogiques des différents exercices à mettre en place,
2. Les livrets pédagogiques des enfants, remis en début de programme, ils permettent de valider leur progression individuelle,
3. L'impression des attestations remises aux enfants,
4. Des flyers sur la sécurité à vélo,
5. Des outils de communication sur le SRAV et la fédération.

Quelles sont les aides financières ?

1. Dans le cadre des subventions PSF-ANS : C'est l'ex CNDP ! la campagne de demande se déroule entre le 1^{er} mars et le 15 avril de chaque année. Une campagne de communication est faite au travers des CoRegs et CoDeps. Contact fédération subventionsans@ffvelo.fr
2. La fédération apporte une aide au SRAV dans le cadre des « aides sur actions » aux structures
3. Le « SRAV » est une activité prise en compte dans le challenge des EFV
4. Les Services de l'Etat (DRAJES et SDJES) lancent des appels à projets spécifiques au « savoir rouler à vélo » Contact : votre DRAJES ou SDJES du siège de votre structure
5. Les aides des collectivités locales qui vous sollicitent : Vous pouvez demander une participation financière pour les frais de mise en place de l'action. Celle-ci peut se matérialiser par l'octroi d'une subvention au club ou bien une facturation au nom du club pour la prestation de location des vélos, des casques, des frais de déplacement et des frais techniques et pédagogiques engagés.



Le coût estimé pour une intervention d'un cycle complet « SRAV » par une structure fédérale est de 500 euros pour environ 2 classes pour + ou - 50 enfants

BONNES FÊTES DE FIN D'ANNÉE

À vélo tout est plus beau !

Puis je bénéficier du financement « génération vélo » ?

« Génération Vélo » est un dispositif qui relève des « CEE : certificats d'économie d'énergie » Il est piloté par la FUB et une société ad hoc « SoFUB » :

1. Il est réservé aux seules interventions sollicités par les collectivités territoriales
2. Il finance que la part « salaire » des interventions faites par des « professionnels » avec une liste de diplôme réduite
3. Sous conditions d'être référencé « intervenant génération vélo » avec un complément de formation mis en place par « génération vélo »
4. Le montant maximum de l'aide à la collectivité est de 50% d'un plafond fixé à 1700€ HT soit 850€



Les structures qui ont en leur sein un licencié, éducateur titulaire d'un diplôme professionnel (voir ci-dessus), pourrait vous faire bénéficier du financement.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :

Référent fédération française de cyclotourisme n.dubois@ffvelo.fr

Site du ministère : <https://www.sports.gouv.fr/savoir-rouler-velo-609>

Extrait de « CE QUE VOUS OFFRE VOTRE CODEP POUR 2023

BREVET D'ÉDUCATION ROUTIÈRE et SAVOIR ROULER A VÉLO (SRAV)

Responsable : Serge PINCHART

Tel : 06 52 34 28 90

Aux clubs organisant un BER ou signant une convention SRAV, le CoDep Nord attribuera une aide forfaitaire⁵ pour répondre aux frais engendrés, sur présentation d'un compte-rendu succinct avec une ou plusieurs photos de l'événement.

(⁵ = 50 €)

BONNES FÊTES DE FIN D'ANNÉE